

L'EFFIGIE DE SA MAJESTÉ LE ROI CHARLES III SUR LES PIÈCES DE CIRCULATION

Novembre 2023

La Monnaie royale canadienne est fière d'annoncer qu'elle a reçu l'approbation du gouverneur en conseil pour le motif de l'effigie canadienne de Sa Majesté le roi Charles III. Lors d'un événement médiatique tenu le 14 novembre à Winnipeg, l'effigie de Sa Majesté a été dévoilée et frappée sur une toute première pièce de circulation canadienne. Un certain nombre de ces pièces millésimées 2023 arborant la nouvelle effigie royale entrera en circulation au début de décembre. Il est à noter que le revers de toute pièce de circulation demeure inchangé.

Pour le moment, les Canadiens et les Canadiennes qui souhaitent obtenir une pièce arborant la nouvelle effigie pourront seulement la trouver dans leur monnaie ou à un événement spécial d'échange de pièces. Soyez assurés que ces pièces sont à la fois authentiques et entièrement compatibles avec les mécanismes actuels d'acceptation de la monnaie. Dans les semaines à venir, nous continuerons d'écouler les pièces à l'effigie de la reine Elizabeth II avant la mise en circulation des pièces arborant la nouvelle effigie.

La Monnaie sollicite votre appui afin de sensibiliser le public au changement de motif à l'avvers des pièces de circulation canadiennes. Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse annonçant ce changement qui inclut un lien vers des contenus visuels qui peuvent être partagés librement dans votre réseau. Une campagne de diffusion en ligne et médiatique est également en cours pour faire en sorte que le public en soit bien informé.

La Monnaie vous remercie à l'avance pour votre appui dans cette initiative importante et dans le maintien de l'intégrité du système de gestion des pièces.

Cordialement,

A blue ink signature of Lenard Cheung, written in a cursive style.

Lenard Cheung
Directeur principal, Pièces de circulation canadiennes
Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G8
Monnaie.ca